

5^{ème} chantier : Soigner et délivrer les âmes



Le Synode autour de ce chantier a été fructueux, permettant ainsi à un plus grand nombre de personnes d'émettre des idées. Même si sa mise en place avait été déjà amorcée et était bien avancée avec la création du Service Padre Pio, le Synode a permis de confirmer et d'affiner les idées pour mieux structurer la pastorale de l'accompagnement spirituel et de la guérison spirituelle dans le diocèse. Le mot d'ordre étant : Montrer Jésus vivant et agissant.

3 Directives synodales : Accueillir et écouter chaque personne, proposer l'accompagnement spirituel au plus grand nombre et offrir la guérison spirituelle.

11 orientations validées par l'Archevêque, en grande partie déjà mises en route dans le cadre du SERVICE D'ACCUEIL SPIRITUEL SAINT PADRE PIO :

A. FORMER ET ORGANISER

- 1 - Proposer des sessions de formation pour le clergé et les cadres écoutants et priants.
- 2 - Organiser chaque année une récollection et messe d'envoi et d'engagement des membres du Service Saint Padre Pio.

B. ACCOMPAGNEMENT SPIRITUEL

- 3 - Mettre en place un réseau de cellules d'écoute via les paroisses, mouvements et communautés.
- 4 - Superviser les retraites et sessions données dans le diocèse dans ce cadre.
- 5 - Mettre en place une proposition d'écoute systématique des fiancés, confirmants et catéchumènes.
- 6 - Animer un réseau des écoutants (dépliants/cartes/ lieux/propositions)
- 7 - Encourager des projets comme SOS prière (Communauté de l'Emmanuel).

C. GUERISON SPIRITUELLE

- 8 - Poursuivre la mise en place d'un secrétariat d'accueil pour les demandes de guérison.
- 9 - Mettre en place une équipe de prêtres pour pratiquer les prières de délivrance.
- 10 - Étoffer la cellule d'écoute ou la doubler
- 11 - Créer une cellule diagnostique composée de professionnels de santé.



5^{ème} chantier : Soigner et délivrer les âmes (le bien-être)

Dans ce chantier, la santé et le bien-être trouvent toute leur place : la santé est un bien précieux, un don de Dieu que nous devons entretenir pour un corps sain au service de la sainteté de l'âme, d'où le mot d'ordre retenu : ***Ton corps est le Temple du Saint-Esprit, prends en soin !***

3 Directives synodales : Poursuivre la mission de Jésus qui redonne vie et santé, recevoir comme un don la Terre que Dieu nous confie, entretenir sa santé personnellement et en Eglise.

10 orientations validées par l'Archevêque :

A. ETUDES - SENSIBILISATION - FORMATION

- 1 - Recenser les nombreuses actions qui existent dans le diocèse en ce domaine (actions, évènements, personnes ressources, groupes, terres pour les jardins)
- 2 - Entreprendre une communication active : un document pour promouvoir les jardins créoles, un cycle d'émissions sur RSL, organiser des conférences-débats (*voir Chantier N°2 Paroisses*), promouvoir en Eglise les journées internationales liées à la santé
- 3 - Créer une école pour les parents et initier une équipe de formateurs (*voir Chantier N°4 Ecole de Civilisation de l'Amour et de l'Écologie Intégrale*).

B. CORPS ET AME

- 4 - Promouvoir les retraites qui allient santé du corps et de l'âme (corps et âme/ chants/ danses/randonnées/ silence/ jeûnes/ exercices spirituels) et les marches spirituelles
- 5 - Promouvoir les ateliers du même type : danses/ découverte-nature/ chants/ iconographie/ diététique et cuisine...
- 6 - Étudier la création d'un centre proposant les méthodes de Sainte Hildegarde de Bigen.

C. ACTION COMMUNAUTAIRE

- 7 - Créer un jardin créole plantes et fleurs dans chaque paroisse
- 8 - Organiser une « semaine de la terre » autour de la Journée de la Terre de Martinique (le 21 avril, anniversaire du décès du père Gaston Jean-Michel) avec le Parcours du souffle.
- 9 - Célébrer en paroisse un Dimanche de la Santé (le premier Dimanche après le 11 février).
- 10 - Trouver un référent par district en lien avec la pastorale de la santé.

